

cabinet marc dajean

société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
S.A.S au capital de 155 505 €
siret n° 334 503 430 00012
ape n°741C

CENTRE SOCIAL DE GERLAND

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

cabinet marc dajean

société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
S.A.S au capital de 155 505 €
siret n° 334 503 430 00012
ape n°741C

CENTRE SOCIAL DE GERLAND

1 rue J. MONOD

69007 LYON

Exercice social du 01/01/2010 au 31/12/2010

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

cabinet marc dajean

société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
S.A.S au capital de 155 505 €
siret n° 334 503 430 00012
ape n°741C

Centre Social GERLAND

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2010

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Centre Social de GERLAND tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 20 avril 2011. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

les appréciations auxquelles nous avons procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que sur leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaires particuliers.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la présidente et dans les documents adressés aux adhérents et financeurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Décines,
Le 21 avril 2011

CABINET MARC DAJEAN
S.A. au capital de 155 505 €
Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
32, rue de la République - 69150 DECINES
Tél. 04 78 49 94 84
334 503 430 00012 - APE 741 C

Le Commissaire aux Comptes
Marc DAJEAN

Centre Social de GERLAND

ANNEXES

COMPTES DE RESULTAT

	31/12/2010	31/12/2009
	TOTAL	TOTAL
Participations des usagers	233 135	215 809
Subventions d'exploitation	711 166	676 733
Reprises sur provisions et transfert de charges	42 280	38 195
Cotisations	8 718	8 090
Autres produits dont contributions volontaires	6 454	8 686
Charges d'exploitation	1 001 764	947 613
Achats	38 205	26 675
Autres achats et charges externes	272 105	274 207
Impôts, taxes et versements assimilés	36 177	32 448
Salaires et traitements	470 152	458 911
Charges sociales	144 925	137 961
Dotations aux amortissements et provisions :		
- Sur immobilisations	13 181	12 606
- Sur actif circulant	203	123
- Pour risque et charges	33 945	34 878
Autres charges	106	1 132
RESULTAT D'EXPLOITATION	-7,248	-31,428
Produits financiers		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	507	1 641
Reprises sur provisions et transfert de charges		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	507	1 641
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	0	0
RESULTAT FINANCIER	507	1 641
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-6739	-29 787
Produits exceptionnels		
Sur opération de gestion	3 000	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	3 000	0
Charges exceptionnelles		
Sur opération de gestion	193	
Dotations aux amortissements et aux provisions (fonds dédiés)		
	193	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 807	0
Reprise s/amort et provisions		
Reprise fonds dédiés CTL	15 584	15 600
RESULTAT REPRISE FONDS DEDIES	15 584	15 600
Produits supplétifs		
Bénévolet		
Prestation en nature	391 012	369 594
Dons en nature		
	391 012	369 594
Charges supplétifs		
Secours en nature		23
Mise à disposition gratuite de biens et services	85 982	92 209
Personnel mise à disposition	292 329	272 270
Prestations	12 701	5 092
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	391 012	369 594
Total des produits	1 411 857	1 334 348
Total des charges	1 400 205	1 348 535
EXCEDENT OU PERTE	11 652	-14 187

CABINET MARC DAJEAN
S.A. au capital de 155 505 €
Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
32, rue de la République - 69150 DECINES
Tél. 04 78 49 94 94
334 503 430 00012 - APE 741 C

SOMMAIRE ANNEXE

CABINET MARC DAJEAN

S.A. au capital de 155 505 €
Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
32, rue de la République - 69150 DECINES
Tel. 04 78 49 94 94
334 503 430 00012 - APE 741 C

- I- Faits majeurs, Principes comptables, méthodes.
- II- Notes relatives aux postes du bilan
- III- Notes relatives aux postes du compte de résultat
- IV- Autres informations

I- Faits majeurs, Principes comptables, méthodes

• Les faits significatifs au cours de l'exercice :

L'exercice 2010 peut être considéré comme un exercice "satisfaisant" puisqu'il se termine sur un résultat positif de 11 651,97 €. Après deux années ayant engendré des résultats négatifs (8 499,84 € en 2008 et, surtout, 14 186,75 € en 2009) il est évident que ce résultat est très apprécié.

Ce résultat va nous permettre de compenser une partie des pertes antérieures et de retrouver un bilan plus présentable puisque, évidemment, ce résultat sera affecté directement au "report à nouveau".

Cependant, derrière ce bon résultat, il ne faut pas cacher les inquiétudes qui continuent de nous préoccuper :

- Le résultat positif de cette année est le fruit de politique "de rigueur" absolue qui ne pourra pas être poursuivie chaque année : aucun investissement réalisé, politique de remplacement du personnel particulièrement "encadrée" avec le choix de non remplacement des personnes absentes, suppression d'activités telles que les séjours du secteur enfants, restriction des achats de fourniture ... A ce rythme, c'est l'ensemble du fonctionnement du centre social qui est remis en cause très rapidement alors que, en sens inverse, le développement du quartier et l'arrivée de nouvelles populations vont nécessiter un redéploiement de nos activités.
- Le résultat prend en compte, pour la dernière année, la reprise de subvention "fonds dédiés" de 15 584 € provenant d'un reliquat de subvention qui n'avait pas été utilisée dans les années précédentes. Il est clair que ces "fonds dédiés" génèrent des dépenses correspondantes et sont donc neutres du point de vue du résultat comptable ... mais nous insistons sur le fait que, en l'absence de nouvelles subventions pour faire des activités dans ce secteur (animation de proximité ados), il nous sera impossible de financer ce type d'activité sur nos fonds propres actuels alors que les services de la Politique de la Ville nous attendent sur ce créneau !
- Le résultat "absorbe" un déficit de fonctionnement de la crèche Gerludine qui s'accroît d'année en année (plus de 30 000 € selon les comptes analytiques) et qui n'est plus supportable à l'avenir. D'après nous, la solution passe par une réévaluation conséquente de la subvention municipale décidée pour le fonctionnement de cette structure qui n'a jamais été incluse dans le Contrat Enfance (devenu Contrat Enfance Jeunesse, CEJ) et qui, du coup, bénéficie d'une subvention annuelle par berceau très en deça de ce qui est constaté dans les autres structures Petite Enfance de l'arrondissement (1100 € par berceau à Gerludine contre 2 900 € pour l'autre EAJE gérée par le Centre Social (Ile des Enfants) ou même 3 500 à 4 000 € par berceau pour les autres EAJE associatives du 7^{ème} arrondissement. Une demande de négociation avec les services municipaux de la Petite Enfance est en cours pour essayer de trouver une solution satisfaisante à cette question.
- Le résultat 2010 tient compte d'une subvention exceptionnelle complémentaire de 3 000 € qui, par principe, n'est pas acquise pour les exercices à venir.

En complément, il faut dire également que l'évolution actuelle des "mises à disposition" de personnel par la CAF de Lyon ne nous est absolument pas favorable : sur l'année 2010, nous avons perdu l'équivalent de 0,40 ETP puisque, après le départ en retraite de la Conseillère en ESF et la réorganisation des postes de comptables auprès des centres sociaux, le Centre Social de Gerland n'a plus que des postes à temps partiel sur ces deux fonctions alors que, jusqu'à présent, nous avons bénéficié de postes à temps plein ... ce qui nous oblige à mettre en place une nouvelle organisation impliquant en partie des dépenses supplémentaires de personnel associatif.

Enfin, le résultat 2010 a bénéficié en partie de la hausse importante des frais d'adhésion décidée à l'AG du mois de mars 2010 (effective en septembre 2010) : 12 € à la place de 10 €, soit une augmentation de près de 17 % ! Dans le même temps, il avait été décidé une augmentation sensible du coût des activités. Il est clair que nous ne pouvons pas reproduire ce type de décision lors de l'AG 2010.

• Les faits significatifs depuis la clôture :

Deux types de faits peuvent être signalés qui auront sans doute des conséquences sur l'exercice 2011 :

- Le Projet 2011-2014 insiste sur la nécessité de s'investir (en temps et en personnel) auprès des nouveaux habitants de Gerland qui arrivent sur la ZAC Bon Lait : même si, aujourd'hui, nous savons qu'il n'est pas encore prévu de nouvel équipement sur le quartier, comment pourrions nous mettre à disposition du personnel dans des actions "hors les murs" auprès de ce nouveau public, notamment auprès des adultes ? Nous prévoyons d'engager les discussions à ce sujet avec nos partenaires lors des "Dialogues de gestion" et la présentation officielle du Projet 2011-2014. Mais dans le contexte financier actuel, quelles marges de manœuvre pouvons-nous réellement espérer alors que nous n'arrivons pas à obtenir, dès aujourd'hui, les moyens suffisants pour financer correctement des actions pourtant essentielles comme le Français Langue Etrangère ou l'animation de proximité du secteur ados ?
- Les projets personnels de certains responsables de secteur du Centre Social vont de nouveau avoir des conséquences importantes, en 2011, sur leur parcours professionnel et notre organisation : congé sabbatique d'un an de la responsable du secteur ados, prolongation du congé parental de la responsable de l'EAJE Gerludine, départe n congé maternité de la responsable du secteur enfants ... A terme, sans doute des coûts plus importants à prévoir ...

• Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Application du règlement CRC 2002-10 du 12/12/2002 et 2003-07 du 12/12/2003 ; du règlement CRC 2004-06. L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01

METHODE UTILISEE CONCERNANT LES IMMOBILISATIONS :

L'analyse des actifs immobilisés à l'ouverture de l'exercice et en cours d'exercice n'a pas mis en évidence de composants significatifs.

Mesure de simplification pour les associations : maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.

- Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisitions) TTC.

* Amortissement des Immobilisations incorporelles : (cas usuel d'amortissement sauf cas particulier)

- Logiciels : linéaire 1 an

CABINET MARC DAJEAN
S.A. au capital de 155 505 €
Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
32, rue de la République - 69150 DYCINES
Tél. 04 78 49 94 84
334 503 430 00012 APE 741 C

* Amortissement des Immobilisations corporelles : (cas usuel d'amortissement sauf cas particulier)

- Aménagements, agencements des divers : Linéaire de 3 à 8 ans
- Matériels d'activités : Linéaire de 3 à 5 ans
- Matériels informatique : Linéaire 3 ans
- Matériels de bureau : Linéaire de 3 à 8ans
- Mobilier : Linéaire de 4 à 10 ans.

CABINET MARC DAJEAN
S.A. au capital de 155 505 €
Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
32, rue de la République - 69150 DECINES
Tél. 04 78 49 94 94
334 803 430 000 12 - APE 741 C

II- Notes relatives aux postes du bilan

A- INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIF DU BILAN

- **Immobilisations acquises dans l'exercice** : **1 398.12 €**

Compte 215000 MATERIEL D'ACTIVITE : 1 398.12 €

Régulateur CIAT V2000 Ile des enfants 1 398.12 €

- **Immobilisations cédées ou mises au rebut dans l'exercice**

Aucune

CABINET MARC DAJEAN
 S.A. au capital de 155 505 €
 Société d'expertise comptable
 et de commissariat aux comptes
 32, rue de la République - 68160 DÉCINES
 Tél. 03 81 75 40 84 84
 334 003 430 000 12 - APE 741G

ENTRE SOCIAL DE GERLAND

Exercice clos le : 31 Décembre 2010

CENTRE SOCIAL DE GERLAND

Exercice clos le : 31 Décembre 2010

IMMOBILISATIONS

Valeur brut début d'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute fin d'exercice
	Révaluations	Acquisitions	Par virement	Par cession	
8 691					8 691
TOTAL I	0	0	0	0	8 691
52 324					52 324
43 872		1 398			45 270
63 865					0
TOTAL II	0	1 398	0	0	63 865
TOTAL GENERAL	0	1 398	0	0	170 150

AMORTISSEMENTS

CADRE A IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			Valeur en fin d'exercice
	Valeur en début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Sorties/Reprises	
Immobilisations incorporelles	5 674	3 017		8 691
TOTAL I	5 674	3 017	0	8 691
Immobilisations corporelles				
Agencements et aménagements des locaux	42 075	2 701		44 776
Matériel d'activités et matériel divers	38 387	3 020		41 407
Matériel de transport				0
Matériel de bureau et informatique, mobilier	54 532	4 443		58 974
TOTAL II	134 984	10 163	0	145 147
TOTAL GENERAL	140 658	13 181	0	153 849

- **Créances** : 55 402.07 €

Le montant total des créances au 31/12/2010 est de : 50 604.77 €

Le montant des créances douteuses au 31/12/2010 est de : 202.70 €

- **Produits à recevoir** : 2 268.42 €

Participation Usagers Arts Plastique 260.00 €

Participation Usagers Eveil & lire 10.00 €

Participation Usagers PV Printemps+Automne+6ans 118.20 €

Participation Usagers PV Noël Ados 336.00 €

Participation Usagers PV Noël – 6 ans 77.90 €

Participation Usagers PV Noël + 6 ans 318.42 €

Participation Usagers Sorties culturelles 37.00 €

Participation Usagers AL Mercredis Ados 2.00 €

Participation Usagers Couture 60.00 €

Participation Usagers Sorties découvertes 15.00 €

Participation Usagers GV été -6 90.00 €

Participation Usagers PV Noël+Sortie culturelles 19.00 €

IJ TCHOUMI+BERBAR 924.90 €

CABINET MARC DAJEAN
S.A. au capital de 155 505 €
Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
32, rue de la République - 69150-DECINES
Tél. 04 78 49 94 94
324 503 430 00012 - APE 741 C

- **Valeurs mobilières de placement**

Valeur au début d'exercice dans la comptabilité : 180 451.50 €

Achats de l'exercice : 731 356.99 €

Ventes de l'exercice : 705 564.30 €

Valeur fin d'exercice dans la comptabilité : 206 739.21 €

+ Value latente au 31/12/2010 : 109.35 €

- **Charges constatées d'avance** : 5 196.11 €

Nextiraone 671.10 €

AST médecine du travail 2 089.29 €

Cap Sécurité 356.81 €

Ematherme 151.33 €

Ematherme 260.83 €

Flexinfo 944.84 €

FBI Xerox 64.19 €

ABN. Progrès 245.70 €

ABN. BMO 37.00 €

France Telecom 299.19 €

ABN. ASH 75.83 €

- **Produits constatés d'avance** : 6 065.34 €

<i>PS CLASS CAF Primaire</i>	1 232.67 €
<i>PS CLASS CAF Secondaire</i>	1 232.67 €
<i>VDL Festival Théâtre Scolaire</i>	1 070.00 €
<i>VDL Ateliers Périscolaires</i>	1 200.00 €
<i>DDJS CEL Festival Théâtre</i>	1 330.00 €

B- INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF DU BILAN

- **Provision pour indemnités de départ à la retraite**

A la clôture de l'exercice au 31 décembre 2010, une provision a été évaluée, et comptabilisée dans les comptes dudit exercice pour un montant de 33 945 € (sans charges sociales patronales comprises) concernant tout le personnel permanent.

Les critères de calcul de cette provision sont les suivants :

- départ volontaire
- âge de la retraite : 65 ans
- droit accumulés avec projection salariale
- rotation moyenne
- taux d'actualisation : 2.50 %
- taux d'augmentation des salaires : 2.50 %

CABINET MARC DAJEAN
 S.A. au capital de 155 505 €
 Société d'expertise comptable
 et de commissariat aux comptes
 32, rue de la République - 69150 DECINES
 Tél. 04 78 49 94 94
 334 503 430 00012 - APE 741 C

- **Provision pour médailles du travail**

Aucune

- **Affectation résultat N-1**

Suite à l'assemblée générale du 31 Mars 2010, la perte de 14 186.75 € a été affecté sur l'excédent antérieur à concurrence de 14 186.75 € et en report à nouveau négatif pour le solde soit 16 665.30 €.

- **Fonds dédiés**

Reprise de 15 584 € sur le projet associatif en fonds dédiés.

- **Subventions d'investissement reçus affectées à des biens renouvelables**

Aucune

- **Subventions d'investissements reçus affectées à des biens non renouvelables**

Aucune

- **Dettes fiscales et sociales** : 68 804.00 €

<i>PROVISIONS POUR CONGES PAYES</i>	<i>22 515.00 €</i>
<i>URSSAF</i>	<i>18 882.00 €</i>
<i>RETRAITE COMPLEMENTAIRE</i>	<i>11 305.00 €</i>
<i>CPM PREVOYANCE</i>	<i>813.00 €</i>
<i>FORMATION</i>	<i>2 731.00 €</i>
<i>PROVISION CHARGES CONGES PAYES</i>	<i>10 013.00 €</i>
<i>TAXES/SALAIRES</i>	<i>2 545.00 €</i>

CABINET MARC DAJEAN
S.A. au capital de 155 505 €
Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
32, rue de la République - 69156 DECINES
Tél. 04 78 49 94 94
334 503 430 00012 APE 741 C

CABINET MARC DAJEAN

S.A. au capital de 155 505 €
Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
32, rue de la République - 69150 DECINES
Tél. 04 78 49 94 94
334 503 430 000 12 - ARE 741 C

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour départ à la retraite	34 878		933	33 945
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL I	34 878	0	933	33 945
Provisions pour dépréciations				
Sur comptes usagers	123	203	123	203
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL II	123	203	123	203
TOTAL GENERAL I + II	35 001	203	1 056	34 148

Dont dotations et reprises :	d'exploitation	203	933
	exceptionnelles		123

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif circulant			
Usagers douteux	203	203	
Autres créances usagers	9 098	9 098	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Autres impôts et taxes et versements assimilés			
Financiers	39 626	39 626	
Débiteurs divers	4 410	4 410	
Autres débiteurs (produits à recevoir)	2 268	2 268	
Charges constatées d'avance	5 196	5 196	
TOTAL	60 801	60 801	0

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunt et dettes auprès d'établissements de crédit (découverts)	1 589	1 589		
Fournisseurs et comptes rattachés	38 423	38 423		
Personnel et comptes rattachés	22 515	22 515		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	43 744	43 744		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 545	2 545		
Autres dettes	13 949	13 949		
Produits constatés d'avance	6 065	6 065		
TOTAL	128 830	128 830	0	0

III- Notes relatives aux postes du compte de résultat

• <u>Ventilation des produits d'exploitation :</u>	1 001 753.85 €
<i>Participation usagers</i>	225 650.07 €
<i>Bons vacances</i>	1 474.00 €
<i>Aide aux usagers</i>	4 281.34 €
<i>Prix services rendus</i>	280.00 €
<i>Produits activités annexes</i>	381.60 €
<i>Participation frais de salle</i>	1 068.27 €
<i>Subvention ETAT affectée</i>	7 000.00 €
<i>Subvention conseil général</i>	32 000.00 €
<i>Subvention VDL C.Enfance</i>	112 363.00 €
<i>Subvention VDL Temps libre</i>	44 604.00 €
<i>Subvention VDL autres</i>	1 000.00 €
<i>Subvention VDL globale</i>	38 732.00 €
<i>Subvention VDL affectée</i>	89 547.00 €
<i>Subvention CAF global</i>	39 040.00 €
<i>Subvention CAF affectée</i>	3 925.00 €
<i>CAF CLAS</i>	3 926.00 €
<i>Rbt salaire person.CAF</i>	1 946.00 €
<i>Prestation de Service CAF</i>	56 172.00 €
<i>Prestation Service Unique</i>	259 844.09 €
<i>PS heures concertation</i>	594.72 €
<i>Régul.PS 2009</i>	- 1 056.46 €
<i>CAF PS ACF</i>	12 529.00 €
<i>ACSE</i>	9 000.00 €
<i>Cotisation des adhérents</i>	8 718.00 €
<i>Produits divers</i>	34.29 €
<i>Autres produits divers</i>	2 558.00 €
<i>Habitat formation salaires</i>	3 861.54 €
<i>Reprise prov.retraite</i>	34 878.00 €
<i>Reprise prov.actif.circulant</i>	1.90 €
<i>Transfert de charge</i>	1 457.71 €
<i>RBT IJ Prévoyance</i>	5 942.78 €

CABINET MARC DAJEAN
 S.A. au capital de 155 505 €
 Société d'expertise comptable
 et de commissariat aux comptes
 32, rue de la République - 69150 DECINES
 Tél. 04 78 48 94 94
 334 503 430 00012 - APE 741 C

- **Résultat par activité ou établissement**

	Débit	Crédit	Solde
Petite Enfance	558 850,92	525 402,36	- 33 448,56
Enfance	142 378,69	140 488,10	- 1 890,59
Adolescence	121 426,65	99 927,93	- 21 498,72
Adultes	15 391,28	23 366,60	7 975,32
Développement Social	18 488,89	35 074,47	16 585,58
Retraités	4 931,09	5 798,00	866,91
sous-total 1 activités	861 467,52	830 057,46	- 31 410,06
Logistique	94 395,86		- 94 395,86
Charges: produits non affectés	33 972,50	190 787,51	156 815,01
Pilotage	19 357,12		- 19 357,12
sous-total 2 logistique/pilotage	147 725,48	190 787,51	43 062,03
TOTAL CENTRE SOCIAL	1 009 193,00	1 020 844,97	11 651,97

- **Ventilation de l'effectif moyen**

**TABLEAU RECAPITULATIF DES RESSOURCES HUMAINES AU 31/12/2010
(Hors salariés CAF)**

COLLABORATEURS	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL		NON CADRE	CADRE
	NOMBRE	NOMBRE	NOMBRE EN ETP		

PERMANENTS

DIRECTEUR/ DIRECTEURS ADJOINTS					
SALARIE CDI	11	8	5.52		0
SALARIE CDD : animateurs d'activités	1	3	0.31		0

CONTRATS AIDES

EMPLOIS JEUNE					
CIE					
CEC					
CES					
AUTRES (contrat profes.)					0

CABINET MARC DAJEAN
S.A. au capital de 155 505 €
Société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
32, rue de la République - 69150 DECINES
Tél. 04 78 49 94 94
334 503 430 000 12 - APE 741 c

VACATAIRES

CDI : animateurs d'activités					
CDD : Personnel CLSH		19	2.38		0

TOTAL	12	30	8.21		0
--------------	-----------	-----------	-------------	--	----------

TOTAL ETP	20.21			
------------------	--------------	--	--	--

IV- Autres informations

- **Informations concernant les contributions volontaires : nature, importance (bénévolat, mise à disposition ...)**

Montant des contributions volontaires : 391 011.97 €

Mise à disposition CAF : 293 120.26€

salaires : 292 329.26 €

autres charges : 791.00 €

Mise à disposition Ville (locaux) : 85 981.80 €

CABINET MARC DAJEAN

S.A. au capital de 155 505 €

Société d'expertise comptable

et de commissariat aux comptes

32, rue de la République - 69150 DECINES

Tél. 04 78 49 94 94

334 503 430 00012 - APE 741 C

- **Informations concernant le Droit individuel à la Formation**

Le total des droits individuels à la formation acquis par le Personnel au 31/12/2010 est de 1 345 h.

- **Informations concernant les dons**

Néant

- **Rémunération du commissaire aux comptes**

Honoraires 2009 payé sur 2010 = 3 172.00 €

Honoraires provisionnés 2010 pour la mission 2010 = 3 236.00 €

- **Engagement hors bilan**

Emprunt auprès des organismes bancaires : NEANT

Dettes garanties par des sûretés réelles : NEANT

Engagement Financiers : NEANT

Crédit Bail : NEANT

cabinet marc dajean

société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
S.A.S au capital de 155 505 €
siret n° 334 503 430 00012
ape n°741C

CENTRE SOCIAL DE GERLAND

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

cabinet marc dajean

société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
S.A.S au capital de 155 505 €
siret n° 334 503 430 00012
ape n°741C

CENTRE SOCIAL DE GERLAND

1 rue J. MONOD

69007 LYON

Exercice social du 01/01/2010 au 31/12/2010

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

cabinet marc dajean

société d'expertise comptable
et de commissariat aux comptes
S.A.S au capital de 155 505 €
siret n° 334 503 430 00012
ape n°741C

Centre Social GERLAND

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2010

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient, selon les termes, de l'article R.612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de Commerce.

Fait à Décines, le 21/04/2011

CABINET MARC DAJEAN

S.A. au capital de 155 505 €

Société d'expertise comptable

et de commissariat aux comptes

32, rue de la République - 69150 DECINES

Tel. 04 78 49 84 84

334 503 430 00012 - APE 741 C

Le Commissaire aux Comptes

M. DAJEAN